« Lectures salafistes, peine de mort pour apostasie » : Le lycée musulman Averroès perd son contrat avec l'État ; des députés LFI manifestent en soutien (Màj : Le contrat avec l'État rétabli par la justice)

23/04/2025 à 15h46



23/04/2025

> *C'est avec beaucoup d'émotion que je vous annonce que le lycée Averroes gagne son procès face à l'état. Son contrat est rétabli à effet immédiat. pic.twitter.com/uOlyh2ImGD*
>
> *— Sefen Guez Guez (@Me_GuezGuez) April 23, 2025*

Le tribunal administratif de Lille a rétabli mercredi le contrat liant l'Etat au lycée musulman lillois Averroès, rompu en 2023 par la préfecture pour des "manquements graves aux

principes fondamentaux de la République", ont annoncé le tribunal et l'association Averroès dans des communiqués.

Le tribunal "a annulé la décision du préfet du Nord du 7 décembre 2023" de résilier le contrat d'association, jugeant "que la condition tenant à l'existence de manquements graves au droit n'était pas remplie" et "que la procédure suivie était entachée d'irrégularités", a indiqué le tribunal administratif dans son communiqué.

RMC

08/04/2024

La direction du lycée privé musulman lillois Averroès, a affirmé samedi 6 avril, être en mesure d'assurer la rentrée scolaire 2024 malgré la rupture du contrat avec l'État et la fin de ses subventions publiques. Une cagnotte en ligne de soutien au lycée a déjà récolté 400 000 €.

« Nous allons pouvoir assurer la rentrée 2024 quoi qu'il arrive ». Lors d'un rassemblement de soutien organisé à Lille, réunissant quelque 200 personnes, samedi 6 avril, le directeur du groupe scolaire Averroès, Eric Dufour s'est félicité de pouvoir assurer la prochaine rentrée scolaire, et ce malgré la rupture du contrat d'association avec l'État en décembre dernier.

L'établissement a en effet collecté beaucoup d'argent ces derniers mois notamment via une cagnotte en ligne sur **Cotizup**. Cette collecte de soutien à Averroès, qui ne représente qu'une partie des dons reçus, dépassait samedi 400 000 €.

[…]

La Croix

À lire : CotizUp, le sulfureux site de cagnottes créé par Billal Righi, qui avait lancé une cagnotte en soutien au parent d'élève auteur de la vidéo s'en prenant à Samuel Paty, et qui héberge celle du prédicateur islamiste Iquioussen

02/04/2024

> *Paris : manifestation en soutien au lycée musulman Averroès en présence de députés de gauche (PS/LFI) et du directeur de l'établissement Éric Dufour, converti à l'islam*

16/02/2024

(…) Le tribunal administratif de Lille a confirmé lundi en référé la décision du préfet du Nord de mettre fin à compter de la rentrée de 2024 au contrat liant l'Etat à Averroès, qu'il accuse d'avoir dispensé des enseignements "contraires aux valeurs de la République". L'établissement a indiqué qu'il saisirait le Conseil d'Etat à ce sujet. (…)

BFMTV

Quelque 200 personnes ont manifesté à Lille vendredi, soutenues par des syndicats d'enseignants, pour protester contre la décision de la préfecture de mettre fin aux subventions publiques du lycée Averroès, principal établissement secondaire musulman de France. (…)

« C’est une injustice criante, flagrante, je ne comprends pas », a déploré Sophie Mouhallil, professeure d’espagnol dans ce lycée depuis 2007. « C’est la première fois de ma vie que je prononce le mot islamophobie », mais « je ne vois pas d’autres explications ». (…)

Le Parisien

> *Lille: une manifestation en soutien au lycée Averroès pic.twitter.com/knm9W1K9X0*
>
> *— BFM Grand Lille (@BFMGrandLille) February 16, 2024*

10/12/2023

Georges-François Leclerc, le préfet du Nord, a décidé ce jeudi de résilier le contrat d’association qui liait l’établissement confessionnel musulman à l’État, selon un courrier que nous avons pu consulter. Une décision sans surprise après l’avis négatif rendu par une commission éducative qui faisait suite à un rapport préfectoral au vitriol.

En conséquence, le lycée Averroès va perdre le demi-million d’euros de subventions annuelles qu’il touchait, ainsi que les professeurs titulaires mis à disposition par le rectorat. De quoi faire craindre la fin d’une aventure de vingt ans pour cet établissement réputé de la région qui accueille près de 450 élèves et avait conclu un partenariat avec Sciences-po Lille. (…)

Le Parisien

09/12/2023

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Adrien QUATENNENS
Député de la 1ère circonscription du Nord

Monsieur Ugo BERNALICIS
Député de la 2ème circonscription du Nord

Monsieur David GUIRAUD
Député de la 8ème circonscription du Nord

Communiqué
jeudi 7 décembre 2023

Le contrat entre le Lycée Averroès de Lille et l'État doit être maintenu

Nous, députés du Nord, nous nous interrogeons quant à la volonté de la préfecture du Nord de rompre le contrat avec le Lycée Averroès de Lille, alors même qu'il est l'un des meilleurs établissements privés sous contrat de France. Élu meilleur lycée de France en 2013, devançant des institutions telles que les lycées Louis le Grand ou Henry IV, situé dans un quartier populaire de Lille Sud, et qui, contrairement aux autres établissements privés composés majoritairement d'élèves issus de familles aisées, accueille 60% d'élèves boursiers.

Est-ce parce que ce Lycée est musulman qu'il fait l'objet d'une inspection annuelle du rectorat, ce qui n'est absolument pas le cas des établissements privés d'autres confessions ? Rappelons que selon le dernier rapport de la cour des comptes, 8 milliards d'euros ont été alloués aux établissements privés, dont 96% sont des établissements catholiques. Pourtant, selon ce même rapport, la cour déplore des contrôles « minimalistes » qu'ils soient administratifs, financiers ou pédagogiques dans ces établissements. Est-ce une coïncidence que le seul établissement ayant subit annuellement des contrôles administratifs, financiers et pédagogiques soit un établissement musulman?

Est-ce parce que le lycée est musulman que Xavier Bertrand, président de la région, bloque depuis 2019, les subventions qu'il est obligé de lui verser, comme si cet argent lui appartenait, et comme si nos concitoyens de confession musulmane n'étaient pas des contribuables à part entière, et ce malgré les multiples injonctions du tribunal administratif de Lille et du Conseil d'État ?

Est-ce parce que le Lycée est musulman que le préfet du Nord dénonce un financement étranger quand de nombreux autres financements étrangers ne semblent poser aucun problème dans les établissements privés d'autres confessions ? Est-ce parce que le Lycée est musulman que le préfet du Nord dénonce des manquements éducatifs alors que le rapport de l'inspection générale ne relève aucun manquement au respect du contrat d'association ?

Est-ce parce que le Lycée est musulman que le préfet du Nord dénonce certains contenus pédagogiques comme si les élèves musulmans n'étaient pas pourvus d'esprit critique, leur reprochant la lecture de livres disponibles à la Bibliothèque Nationale de France ?

Est-ce parce que le Lycée est musulman qu'il risque de perdre son contrat avec l'État, avec toutes les conséquences que cela aurait pour son personnel, pour ses élèves, pour ses finances mais aussi pour les capacités de l'État à en assurer le contrôle ?

S'il est évident que l'État doit assurer le contrôle des établissements privés sous contrat avec lui et que notre préférence politique va au service public d'éducation, le moins que l'on puisse dire est que le Lycée Averroès fait l'objet d'un deux poids deux mesures peu supportable. Il s'inscrit dans un climat médiatico-politique islamophobe contraire aux principes de la République.

La rupture du contrat qui lie le Lycée Averroès à l'Etat serait un précédent totalement disproportionné compte tenu des motifs flous mis en avant par le représentant de l'Etat. Compte tenu des conséquences que cette rupture engendrerait, nous demandons au Préfet d'y renoncer et de permettre les conditions d'un examen impartial de la situation du Lycée.

Adrien **Quatennens** Ugo **Bernalicis** David **Guiraud**

01/12/2023

Le préfet du Nord devrait, sous peu, rompre le contrat liant l'État au lycée privé musulman Averroès à Lille. Pierre Mathiot, le patron de Sciences-po Lille, aux côtés de deux autres personnalités, déplore un choix « disproportionné ».

Le Parisien

27/11/2023

INFO LE FIGARO – La commission pour l'enseignement privé a voté ce lundi le retrait du contrat d'association du premier lycée musulman en France à avoir intégré l'enseignement privé sous contrat. Le préfet, à l'origine de cette demande, peut désormais prendre sa décision.

Le lycée Averroès de Lille, qui fut le premier lycée privé musulman à se lier par un contrat d'association avec l'État, a perdu la confiance des pouvoirs publics. Au terme d'une réunion de la commission de concertation pour l'enseignement privé, qui se réunissait à partir de 15h30 à la préfecture de Lille ce lundi 27 novembre pour en discuter, les membres de la commission ont voté pour le retrait du contrat d'association, à 16 voix pour, 0 contre et 9 abstentions. Le préfet de région Hauts-de-France, qui avait demandé ce retrait, peut à présent prendre sa décision – sans doute *«dans la semaine»*, comme l'indique au *Figaro* une source interne.

[…]

Lectures salafistes en cours d'éthique musulmane

Ce même versement est aussi mis en exergue dans un récent rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC) qu'avait rendu public *Le Figaro* , et qui reproche plus généralement au lycée un manque de transparence sur ses donateurs. Autres griefs de la CRC : des irrégularités de gouvernance, ainsi que la mention d'un livre prônant la peine de mort pour apostasie ou la ségrégation des sexes dans la bibliographie d'un cours d'éthique musulmane.

Il s'agit du commentaire des «*Quarante hadiths de l'imam An-Nawawi*» par Mustafa al-Bugha et Muhyi ad-Din Mistu, deux exégètes syriens connus pour leur vision rigoriste de l'islam salafiste. L'ouvrage énonce ainsi une série de règles politiques et sociales auxquelles le croyant doit se conformer, par exemple la prohibition de la mixité au travail ou l'interdiction, pour une femme malade, de se faire ausculter par un homme. L'ouvrage, qui commande de se référer «*à la Loi de Dieu et à rien d'autre*» pour tout litige, condamne enfin l'apostasie qui est présentée comme un crime passible de la mort : celui qui cesse d'être musulman «*doit être exécuté conformément à la peine légale prévue pour l'apostasie*», peut-on ainsi lire.

[…]

Le Figaro

En Lien :

- *Lycée Averroes : Soupçons sur un inspecteur de l'Education Nationale qui aurait aidé discrètement le lycée à obtenir sa contractualisation avec l'Etat*